

Paris le 12 mars 2021

## **Gros coup de gueule du président de la Fédération Nationale des Infirmiers, lors du point hebdomadaire avec le cabinet d'Olivier Véran vendredi 12 mars à 16H00**

### **Intervention de la FNI D. Guillerm :**

J'aimerais vous faire part de remontées de terrain et notamment de la profonde indignation des plus de 600 000 infirmières et infirmiers qui comptent notre Pays à la promulgation du Décret du 04 mars dernier. En effet CE décret cantonne la profession d'infirmière à un effecteur tâcheron en termes de vaccination.

Vous auriez souhaité démobiliser et écœurer toute une profession, vous ne vous y seriez pas pris autrement !

Aujourd'hui, 80% des vaccinations en centres sont réalisées par des infirmières libérales, la hiérarchisation que vous installez par le décret du 04 mars a profondément heurté la profession. J'ai bien entendu ce que vous nous avez dit sur la saisine de la HAS, ma question va donc être très simple :

Dans le contexte d'urgence sanitaire que nous traversons, la HAS a-t-elle la possibilité de hiérarchiser ses rendus d'avis afin de prendre très rapidement un avis correctif pour mettre les infirmières et les infirmiers là où ils doivent être dans cette stratégie de vaccination de masse ?

### **Réponse de Clément Lacoïn, directeur adjoint du cabinet d'Olivier Véran et pilote de la task force vaccination :**

Au mois d'avril on va avoir un vrai sujet majeur d'effectif, ça me permet de répondre un peu à tout le monde sur ce point, qui est que la Haute Autorité de Santé va être saisie là, dans les prochaines heures et on va demander une ouverture très large de l'effectif, de manière à pouvoir embarquer le maximum de gens possible. Par ailleurs je ne vois pas comment on fait sans les infirmiers effectivement à domicile et en ville. Vous me demandez comment la HAS, va décider de hiérarchiser ou pas, je ne sais pas puisque la HAS est une autorité publique indépendante qui décide souverainement et sur laquelle on n'a pas d'impact autre que de leur envoyer tous les chiffres qu'on a pour leur montrer à quel point on a une marche élevée à passer et à quel point il faut sortir de ces idées préconçues. Sans jugement mais il faut regarder la réalité en face, on va avoir besoin de beaucoup, beaucoup de bras. Je ne sais donc pas ce que dira la HAS, mais en tout cas je crois savoir ce que dira le gouvernement qui est qu'il faut que les infirmiers puissent VACCINER ET PRESCRIRE.

**Aucune intervention du président de l'ordre P. Chamborédon qui était connecté, ni de Convergence infirmière.**

**C. Kirnidis (SNIL) est intervenu** derrière pour demander quels seraient les circuits d'approvisionnement des IDEL.

**Réponse du ministère** : les mêmes que pour les médecins.